



Amende eronné - Vice de procedure ?!

Par **Mickaeeel**, le **13/04/2010** à **08:52**

Bonjour,

Ce matin, je suis allé au lycée, et puisque mon professeur n'étant pas la ,la CPE nous a fait sortir et donc je vis le Bus et je me suis précipité pour l'attraper afin d'aller rendormir :P (Car je reprends a 14h30 =))et c'est la que les agents de la RATP sont montés et qu'il m'ont mis une amende car j'avais rien sur moi ,ni portefeuille, ni ticket et encore moins ma CI !

Donc je lui ai permis de fouiller et a rien trouver, donc je lui ai dictée mes informations ,tout est bon sauf mon Nom de famille qui est erronée alors que je lui ai épelé !

Donc j'aimerais savoir si oui ou non il aurait vice de procédure !

MERCI d'avance !